

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Comptes de l'exercice 2012**

---

*Préavis N° 2013/14*

Lausanne, le 11 avril 2013

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2012.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2012**
  - 2.1 Compte de fonctionnement*
  - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
  - 2.3 Plafond d'endettement*
  - 2.4 Bilan général*
- 3. Conclusion**

---

**1. Introduction**

Les comptes 2012 bouclent sur un déficit de 79.8 millions de francs. Hors charges nettes liées à l'assainissement de la CPCL (82.5 millions de francs), le compte de fonctionnement dégage un léger bénéfice de 2.7 millions de francs.

La dette nette augmente de 201 mios (19 mios hors CPCL). Cette augmentation s'explique naturellement d'une part par l'assainissement de la CPCL pour 182 mios, mais, d'autre part, également par un autofinancement encore une fois insuffisant pour financer l'intégralité des investissements de l'année (autofinancement avant CPCL de 126 mios pour des investissements nets de 145 mios).

L'amélioration globale de 38.6 mios par rapport au budget est due à des recettes fiscales supérieures de 47.1 millions de francs par rapport aux prévisions. Cette apparente bonne nouvelle doit être cependant nuancée par son origine. En effet, 24.7 millions de francs résultent des impôts sur le bénéfice et le capital, influencés par divers correctifs sur les exercices antérieurs, et dont le rendement volatile dépend fortement de la conjoncture, alors que, pour les personnes physiques, une part estimée à une dizaine de millions de francs provient d'un rattrapage de taxations au niveau de l'impôt à la source, phénomène ponctuel. Le solde est réparti sur les divers autres revenus fiscaux.

Cet excédent de revenus fiscaux est cependant partiellement compensé par des charges nettes supplémentaires de 8.3 millions de francs au niveau des dédommagements à d'autres collectivités publiques, dues notamment à la facture sociale et à la péréquation intercommunale. Hormis ces éléments, les comptes traduisent également les efforts déployés par la Municipalité afin de contenir la croissance des charges dans les domaines maîtrisables (personnel, biens et services ainsi que subventions).

Les dépenses nettes d'investissements de 2012 s'établissent à 144.8 millions de francs, toujours à un niveau historiquement élevé qui illustre l'effort de la capitale vaudoise en matière de modernisation et de développement de ses équipements.

Du fait du coût brut de l'assainissement de la CPCL dans les comptes 2012 (182.5 millions de francs), l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement est négatif à 56.6 millions. Il en résulte une insuffisance d'autofinancement des investissements de 201.4 millions de francs qui conduit au 31 décembre 2012 à une dette brute de 2.557 milliards de francs (soit une augmentation de 223 millions de francs dont 182 pour la CPCL) et un endettement net de 2.149 milliards. Hors CPCL, la dette brute aurait donc augmenté de 41 millions de francs, et l'endettement net de 19 millions de francs.

Ainsi, et malgré un résultat 2012 meilleur que le budget, la dette continue d'augmenter même en faisant abstraction de l'assainissement de la CPCL. De plus, des risques existent pour ces prochaines années. On peut citer notamment la diminution des marges liées aux réseaux, la baisse du rendement des participations, la diminution des rendements fiscaux liés à l'imposition des entreprises, l'augmentation de la facture sociale ou encore les besoins de la population liés au développement démographique constaté dans la capitale (écoles, garderies, sécurité et logement). Dès lors, la prudence est de mise et la Municipalité va poursuivre ses efforts en vue de l'assainissement des finances communales tel que prévu par son programme de législation.

\* \* \*

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2012 :

COMPTES 2011	BUDGET 2012 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2012	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	CHARGES	REVENUS
1'853'584'735.34	1'993'086'500	Total des charges	1'990'063'775.34	-3'022'724.66
1'754'416'909.61	1'874'723'700	Total des revenus		1'910'270'810.77 35'547'110.77
99'167'825.73	118'362'800	<b>Déficit</b>		<b>79'792'964.57</b> -38'569'835.43
		<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>	DEPENSES	RECETTES
163'823'054.32	168'330'400	Total des dépenses	160'399'485.53	-7'930'914.47
13'175'902.34	11'789'000	Total des recettes		15'566'497.59 3'777'497.59
150'647'151.98	156'541'400	<b>Investissements nets</b>		<b>144'832'987.94</b> -11'708'412.06
		<b>FINANCEMENT</b>		
-150'647'151.98	-156'541'400	Investissements nets	144'832'987.94	-11'708'412.06
106'163'955.20	112'237'500	* Amortissements		116'394'756.51 4'157'256.51
		* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	93'176'737.83	-10'723'562.17
107'827'681.67	-103'900'300	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	79'792'964.57	-38'569'835.43
-99'167'825.73	-118'362'800	<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>201'407'933.83</b> -65'159'066.17
-35'823'340.84	-266'567'000			
114'823'811.14	-110'025'600	* <b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>-56'574'945.89</b>	53'450'654.11

## 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2012

### 2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-)
Budget initial	1'802'217'400.00	1'770'037'400.00	-32'180'000.00
Crédits supplémentaires	190'869'100.00	104'686'300.00	-86'182'800.00
Budget final	1'993'086'500.00	1'874'723'700.00	-118'362'800.00
Comptes 2012	1'990'063'775.34	1'910'270'810.77	-79'792'964.57
Ecarts	-3'022'724.66	35'547'110.77	38'569'835.43
	-0.15%	1.90%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2012 s'établit comme il suit :

	Budget 2012 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2012	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'993'086'500</b>	<b>1'990'063'775.34</b>	<b>-3'022'724.66</b>	<b>-0.15</b>
30 Charges de personnel	550'959'300	550'055'283.85	-904'016.15	-0.16
31 Biens, services et marchandises	721'418'300	677'499'445.80	-43'918'854.20	-6.09
32 Intérêts passifs	71'542'000	66'100'387.71	-5'441'612.29	-7.61
33 Amortissements	125'496'400	138'638'828.93	13'142'428.93	10.47
35 Dédommagements à des collectivités publiques	270'502'300	279'305'164.28	8'802'864.28	3.25
36 Subventions accordées	81'791'000	80'827'809.66	-963'190.34	-1.18
38 Attributions aux réserves	7'804'800	16'442'013.24	8'637'213.24	110.67
39 Imputations internes	163'572'400	181'194'841.87	17'622'441.87	10.77
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'874'723'700</b>	<b>1'910'270'810.77</b>	<b>35'547'110.77</b>	<b>1.90</b>
40 Impôts	470'800'000	517'884'311.33	47'084'311.33	10.00
41 Patentes, concessions	2'558'500	2'576'383.85	17'883.85	0.70
42 Revenus des biens	115'117'200	119'263'477.13	4'146'277.13	3.60
43 Taxes, ventes et prestations facturées	744'442'200	710'402'306.71	-34'039'893.29	-4.57
44 Part à des recettes sans affectation	4'900'000	7'013'530.80	2'113'530.80	43.13
45 Dédommagements de collectivités publiques	259'785'400	260'239'281.30	453'881.30	0.17
46 Subventions acquises	1'842'900	2'077'926.71	235'026.71	12.75
48 Prélèvements sur les réserves	111'705'100	109'618'751.07	-2'086'348.93	-1.87
49 Imputations internes	163'572'400	181'194'841.87	17'622'441.87	10.77
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges</b>	<b>-118'362'800</b>	<b>-79'792'964.57</b>	<b>38'569'835.43</b>	

\* \* \*

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

## **CHARGES**

- 3.0 mios

### **30 Charges de personnel**

- 0.9 mio

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Administration générale	40'760'300	39'318'090.87	-1'442'209.13	-3.5
Sécurité publique et sports	138'325'800	134'285'574.05	-4'040'225.95	-2.9
Culture et logement	34'322'800	33'411'348.96	-911'451.04	-2.7
Travaux	103'765'600	99'416'516.45	-4'349'083.55	-4.2
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	134'658'200	130'388'676.39	-4'269'523.61	-3.2
Finances et patrimoine vert	46'765'300	45'665'036.31	-1'100'263.69	-2.4
Services industriels	68'861'300	67'570'040.82	-1'291'259.18	-1.9
Sous-total	567'459'300	550'055'283.85	-17'404'016.15	-3.1
Correctif de la masse salariale	-16'500'000	0.00	16'500'000.00	-100.0
<b>Total</b>	<b>550'959'300</b>	<b>550'055'283.85</b>	<b>-904'016.15</b>	<b>-0.2</b>

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales nettes anticipées au niveau du budget, d'un montant de 16.5 millions, ont été pleinement réalisées, puisque l'on enregistre encore un boni supplémentaire de 0.9 million de francs.

### **31 Biens, services et marchandises**

- 43.9 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Fournitures, mobilier, machines et matériel	17'519'300	14'671'161.29	-2'848'138.71	-16.3
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	28'436'300	26'221'632.87	-2'214'667.13	-7.8
Marchandises	18'696'500	18'463'450.56	-233'049.44	-1.2
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'666'300	32'515'100.96	-3'151'199.04	-8.8
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	44'137'800	42'599'866.68	-1'537'933.32	-3.5
Honoraires et prestations de services	110'690'100	104'734'024.61	-5'956'075.39	-5.4
Autres dépenses en biens, services et marchandises	219'149'000	219'074'081.09	-74'918.91	0.0
Sous-total	474'295'300	458'279'318.06	-16'015'981.94	-3.4
Achats d'énergie par les SI (SEL, Gaz & CAD)	247'123'000	219'220'127.74	-27'902'872.26	-11.3
<b>Total</b>	<b>721'418'300</b>	<b>677'499'445.80</b>	<b>-43'918'854.20</b>	<b>-6.1</b>

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés environ 27.9 millions en dessous des prévisions, différence provenant du Service du gaz et du chauffage à distance où l'on constate une diminution des achats de gaz (-12.6 millions) et du Service de l'électricité (-15.3 millions) où la baisse est due principalement à la perte de clients éligibles. Ces baisses ont été répercutées au niveau des ventes (voir chapitre 43).

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater les principaux écarts suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Achats d'objets mobiliers et d'installations	- 2.1
• Consommation d'énergie au sein de l'Administration	- 2.2
• Entretien d'objets mobiliers et d'installations (SiL)	- 2.3
• Travaux d'entretien immobiliers	- 0.9
• Economies globales sur les prestations de tiers	- 5.9

### 32 Intérêts passifs

- 5.4 mios

	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	71'400'000.00	66'069'230.26	-5'330'769.74	-7.5
Autres intérêts passifs	142'000.00	31'157.45	-110'842.55	-78.1
<b>Total</b>	<b>71'542'000.00</b>	<b>66'100'387.71</b>	<b>-5'441'612.29</b>	<b>-7.6</b>

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie.

### 33 Amortissements

+ 13.1 mios

	Budget 2012	Comptes 2012	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	5'700'000	14'161'012.77	8'461'012.77	148.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	7'558'900	8'083'059.65	524'159.65	6.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	72'022'500	78'615'518.77	6'593'018.77	9.2
Amortissements du patrimoine administratif des SI	40'215'000	37'779'237.74	-2'435'762.26	-6.1
<b>Total</b>	<b>125'496'400</b>	<b>138'638'828.93</b>	<b>13'142'428.93</b>	<b>10.5</b>

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'ACI) ont été nettement plus importantes que prévu (+8.5 million de francs) et résultent notamment d'un effort de rattrapage important de l'ACI lié aux personnes physiques. Cet écart est à mettre en parallèle avec les impôts récupérés après défalcons (voir chapitre 42)

S'agissant des autres pertes, il convient de constater d'une manière générale une baisse continue de la qualité des débiteurs.

Quelques objets du patrimoine administratif dont l'investissement s'est finalement terminé déjà en 2012 ou respectivement la mise en exploitation est intervenue en 2012 ont vu leur amortissement débuter l'année sous revue. La charge supplémentaire qui en a résulté a été partiellement compensée par des amortissements

moindres aux Services industriels du fait d'investissements moins élevés que prévus pour les immeubles et le multimédia.

### 35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 8.8 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	103'000'000	108'168'113.00	5'168'113.00	5.0
Facture sociale	85'800'000	94'437'046.00	8'637'046.00	10.1
Participation à des entreprises de transports	56'500'000	51'920'071.70	-4'579'928.30	-8.1
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	13'600'000	13'166'208.00	-433'792.00	-3.2
Réforme policière	7'500'000	7'460'617.00	-39'383.00	-0.5
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'250'000	2'253'285.35	3'285.35	0.1
Participation aux frais de la centrale d'alarme de de l'ECA (SSI)	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	540'000	609'420.00	69'420.00	12.9
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	644'700	644'715.00	15.00	0.0
Autres dédommagements	527'600	505'688.23	-21'911.77	-4.2
<b>Total</b>	<b>270'502'300</b>	<b>279'305'164.28</b>	<b>8'802'864.28</b>	<b>3.3</b>

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (+ 8.6 millions) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunale (+ 5.2 millions), il convient de préciser que, y compris les correctifs 2011 intervenus dans les comptes 2012, l'on aboutit globalement à une aggravation de 14.5 millions par rapport au budget, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) étant resté sous les prévisions de quelque 0.7 million. Concernant la facture sociale proprement dite, le décompte final 2011 a abouti à un complément de 4.2 millions de francs; un transitoire de 4 millions a été comptabilisé en vue d'un correctif attendu sur le décompte 2012.

Par ailleurs, on peut relever que le décompte final 2011 pour la participation aux entreprises de transports publics du trafic urbain a abouti à un correctif de 4 millions en faveur de la Ville.

36 *Subventions accordées*

- 1.0 mio

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Administration générale	4'031'000	4'026'181.67	-4'818.33	-0.1
Sécurité publique et sports	5'460'300	5'334'294.85	-126'005.15	-2.3
Culture et logement	46'974'500	46'401'543.40	-572'956.60	-1.2
Travaux	20'000	20'000.00	0.00	0.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	25'275'200	25'015'789.74	-259'410.26	-1.0
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000.00	0.00	0.0
<b>Total</b>	<b>81'791'000</b>	<b>80'827'809.66</b>	<b>-963'190.34</b>	<b>-1.2</b>

A Sécurité publique et sports, l'économie provient de la couverture du déficit du CIGM ainsi qu'aux demandes moindres que prévues des clubs sportifs.

A Culture et logement, l'économie constatée provient principalement de la Division du logement où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées 0.5 million de francs en dessous des prévisions.

A Enfance, jeunesse et cohésion sociale, l'économie provient principalement des aides individuelles (notamment prise en charge de personnes handicapées, orthodontie et subsides pour voyages d'études aux écoliers) dont les demandes étaient inférieures au budget.

38 *Attributions aux réserves*

+ 8.6 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Fonds de régularisation des loyers	35'200	35'118.00	-82.00	-0.2
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	200'000	300'000.00	100'000.00	50.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000	500'000.00	0.00	0.0
Fonds de réserve général du SSL	0	872'636.14	872'636.14	-
Fonds de réserve de transition PDLASV	0	616'365.05	616'365.05	-
Fonds de réserve pour risques TVA	0	1'000'000.00	1'000'000.00	-
Fonds de eauservice	1'389'900	2'695'921.40	1'306'021.40	94.0
Fonds des SI	5'679'700	10'421'972.65	4'742'272.65	83.5
<b>Total</b>	<b>7'804'800</b>	<b>16'442'013.24</b>	<b>8'637'213.24</b>	<b>110.7</b>

Au Service social, et en application des directives cantonales quant aux modalités d'attribution des subventions aux ARAS (Association Région d'Action Sociale et Ville de Lausanne), un montant de 0.9 million de francs a été versé par l'Etat et attribué au fonds de réserve et de transition PDLASV (Principes directeurs de la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise) pour le financement du personnel administratif supplémentaire en 2013. Cette attribution est compensée par un prélèvement de 0,9 million de francs sur le même fonds pour le personnel administratif supplémentaire en 2012 (voir chapitre 48). D'autre part, un léger excédent de recettes

du Service social de 0.6 million de francs (subventions) a été viré au fonds de réserve général du Service conformément aux directives du DSAS.

Au vu de la complexité croissante dans le domaine de la TVA et des risques qui y sont liés, une provision générale de 1 million de francs a été constituée.

A **ea**service, l'augmentation de 1.3 millions de francs est due à une nouvelle attribution de l'excédent de revenus lié à la vente d'eau au détail à Lausanne au fonds de réserve et de renouvellement, ceci conformément à l'accord intervenu avec le surveillant des prix.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance et le Service de l'électricité ont procédé aux opérations suivantes :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Fonds de péréquation du CAD	+ 1.5
• Fonds de réserve et de renouvellement du CAD	+ 1.0
• Fonds de réserve et de renouvellement du CAD (remb. taxe CO2)	+ 0.5
• Fonds de péréquation du Service de l'électricité	+ 0.9
• Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	+ 0.2
• Fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité	+ 0.5
<b>39</b> <i>Imputations internes</i>	<b>+ 17.6 mios</b>
<b>49</b>	

L'augmentation constatée dans ce chapitre provient des Services industriels (+15.4 millions), où une nouvelle méthode de répartition des charges basée sur la comptabilité analytique a modifié un certain nombre de flux internes aux SIL.

**REVENUS**+ **35.5 mios****40 Impôts**+ **47.1 mios**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Comptes 2012</b>
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
<b>Total</b>	<b>478'643'408.39</b>	<b>470'800'000</b>	<b>517'884'311.33</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>312'439'047.29</u>	<u>312'000'000</u>	<u>330'413'257.03</u>
- sur le revenu	281'717'326.44	280'900'000	297'392'075.72
- sur la fortune	24'714'441.26	25'000'000	27'165'868.39
- perçu des étrangers	5'404'893.15	5'400'000	5'299'214.36
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	602'386.44	700'000	556'098.56
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>107'106'506.05</u>	<u>95'000'000</u>	<u>119'683'945.90</u>
Produit des autres impôts :	<u>59'097'855.05</u>	<u>63'800'000</u>	<u>67'787'108.40</u>
- foncier	30'395'521.65	30'000'000	31'147'702.40
- complémentaire sur les immeubles	3'705'129.05	4'300'000	4'410'436.00
- Droits de mutation sur les transf. imm.	7'498'209.00	9'000'000	9'998'340.65
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	11'095'503.70	15'000'000	16'451'882.75
- sur les divertissements	6'071'631.65	5'200'000	5'445'506.60
- sur les chiens	331'860.00	300'000	333'240.00

Rappelons que les comptes 2011 étaient basés sur un coefficient d'impôts de 77 points contre 79 points aux budget et comptes 2012. Sur une base identique de 79 points, les impôts touchés par l'opération de bascule de 2 points suite à la réforme policière s'établiraient ainsi :

	<b>Comptes 2011</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Comptes 2012</b>
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	320'554'347.22	312'000'000	330'413'257.03
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	109'888'493.22	95'000'000	119'683'945.90

*Personnes physiques*

Ainsi que le fait apparaître les tableaux ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2012 a atteint 330.4 millions de francs, soit une amélioration de 18.4 millions (+ 5.9 %) en comparaison du budget, et une augmentation de 9.9 millions (+ 3.1 %) par rapport aux comptes 2011 ramenés sur une base de 79 points d'impôts. Cette amélioration du résultat par rapport au budget provient notamment de l'impôt à la source (environ 10 millions) suite à un effort de rattrapage de l'ACI. Il est à noter encore que l'impôt sur la fortune a dépassé le budget de 2.2 millions de francs (+ 8.7 %).

Au 11 décembre 2012, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99.86 % des contribuables lausannois étaient taxés pour 2008, 99.37 % pour 2009, 97.94 % pour 2010 et 70.01 % pour 2011.

Les impôts comptabilisés en 2012 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2011 (chiffres en millions de francs):

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
2005 et antérieurs	0.4	0.7
2006	-0.4	2.0
2007	-0.6	2.6
2008	0.0	2.0
2009	6.8	17.5
2010	24.2	18.8
2011	21.9	268.8
2012	278.1	0.0
	<u>330.4</u>	<u>312.4</u>

#### *Personnes morales*

Le résultat global au-delà de la barre des 100 millions de francs de l'impôt sur le bénéfice et le capital illustre toujours la bonne tenue de l'économie suisse en général et de l'arc lémanique en particulier.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2011 et en 2012 (chiffres en millions de francs):

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
2008 et antérieurs	1.7	2.4
2009	0.7	3.8
2010	3.2	2.6
2011	10.2	96.7
2012	102.6	1.6
2013	1.3	0.0
	<u>119.7</u>	<u>107.1</u>

#### *Autres impôts*

Il convient de relever que les droits de mutation qui dépendent directement des opérations immobilières réalisées sur le territoire communal se sont élevés à 10 millions de francs, montant le plus élevé réalisé ces dernières années. Le produit de l'impôt sur les successions et donations, difficilement prévisible, a progressé d'environ 5 millions de francs par rapport aux comptes 2010 et 2011.

#### **41 Patentes, concessions**

**+ 0.0 mio**

	<u>Budget 2012</u>	<u>Comptes 2012</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Patentes, concessions	2'558'500	2'576'383.85	17'883.85	0.7

Cette rubrique n'amène pas de commentaire particulier.

**42 Revenus des biens****+ 4.1 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Intérêts, prêts et participations	43'640'100	44'224'240.22	584'140.22	1.3
Revenu des immeubles du patrimoine financier	30'340'600	30'098'892.80	-241'707.20	-0.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'255'900	36'296'679.59	40'779.59	0.1
Autres revenus	4'880'600	8'643'664.52	3'763'064.52	77.1
<b>Total</b>	<b>115'117'200</b>	<b>119'263'477.13</b>	<b>4'146'277.13</b>	<b>3.6</b>

Les intérêts moratoires relatifs aux impôts, chiffres très aléatoires d'une année à l'autre, se sont avérés supérieurs aux prévisions de 0.6 million de francs.

Dans le poste "Autres revenus", l'augmentation de 3.8 millions résulte principalement des impôts récupérés après défalcation qui se sont élevés à 3.1 millions de francs, pour un budget de 0.4 million. Cet écart est à mettre en parallèle avec les défalcatons d'impôts (voir chapitre 33)

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****- 34.0 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.		
Taxes, redevances et prestations de services	243'651'100	239'423'324.68	-4'227'775.32	-1.7
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	66'791'200	66'118'657.92	-672'542.08	-1.0
Frais facturés à des tiers, remboursements	10'070'400	13'206'246.77	3'135'846.77	31.1
Amendes	22'100'000	19'880'500.00	-2'219'500.00	-10.0
Autres contributions	27'126'500	27'874'802.04	748'302.04	2.8
Sous-total	369'739'200	366'503'531.41	-3'235'668.59	-0.9
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	374'703'000	343'898'775.30	-30'804'224.70	-8.2
<b>Total</b>	<b>744'442'200</b>	<b>710'402'306.71</b>	<b>-34'039'893.29</b>	<b>-4.6</b>

Aux Services industriels, ainsi que déjà relevé au chapitre 31, les ventes d'énergie ont enregistré une baisse globale de 30.8 millions de francs dont 16 millions pour le Service du gaz et du CAD (surestimation du budget) et 14.8 millions pour le Service de l'électricité (passage au marché, voire perte de gros clients éligibles, et diminution des achats pour le compte de SIE SA).

Voici encore les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre, en soulignant l'augmentation du poste "Dédommagements de tiers" de 3.1 millions :

*(en mios de fr.)*

- Ventes d'eau - 1.7
- Amendes - 2.2
- Prestations multimédia (légère surestimation des revenus, augmentation de la concurrence, baisse des prix) - 4.0

**44 Part à des recettes sans affectation****+ 2.1 mios**

	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Impôts sur les gains immobiliers	4'900'000	7'013'530.80	2'113'530.80	43.1

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, stable par rapport à l'exercice précédent, a dépassé les prévisions.

**45 Dédommagements de collectivités publiques****+ 0.5 mio**

	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Fonds de péréquation intercommunal	172'600'000	171'871'806.00	-728'194.00	-0.4
Facturation à l'Académie de police de Savatan	840'000	962'682.30	122'682.30	14.6
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'708'400	8'467'929.90	-240'470.10	-2.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'800'000	2'145'616.20	-654'383.80	-23.4
Participation cantonale à l'aide au logement	1'000'000	1'025'621.00	25'621.00	2.6
Participations diverses aux charges du Service social	23'890'300	27'017'192.70	3'126'892.70	13.1
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'264'100	10'403'402.20	-860'697.80	-7.6
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'684'700	6'707'126.23	22'426.23	0.3
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'560'700	8'061'278.65	500'578.65	6.6
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	17'400'300	16'836'901.72	-563'398.28	-3.2
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	5'300'900	4'667'978.50	-632'921.50	-11.9
Autres dédommagements	1'736'000	2'071'745.90	335'745.90	19.3
<b>Total</b>	<b>259'785'400</b>	<b>260'239'281.30</b>	<b>453'881.30</b>	<b>0.2</b>

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2011 enregistrés dans l'exercice 2012, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été légèrement inférieurs aux prévisions.

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire est inférieure de 0.7 million de francs suite à une augmentation des recettes liée aux interventions.

La participation versée par la Confédération a été diminuée de 0.9 million pour couvrir un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions suite à une adaptation du nombre de postes en fonction du taux de chômage.

Le Service social a obtenu des participations supplémentaires de la part de l'Etat compte tenu de la croissance du nombre des dossiers d'aide financière RI.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes, de 0.6 million de francs.

#### 46 Subventions acquises

+ 0.2 mio

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	250'000	422'456.87	172'456.87	69.0
Subventions l'ECA au Service de secours et incendie	173'000	193'798.20	20'798.20	12.0
Subventions de l'Etat relatives aux structure d'accueil pour sans-abri	815'000	850'137.00	35'137.00	4.3
Autres subventions	604'900	611'534.64	6'634.64	1.1
<b>Total</b>	<b>1'842'900</b>	<b>2'077'926.71</b>	<b>235'026.71</b>	<b>12.8</b>

Au Service des parcs et domaines, l'augmentation est due au versement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la subvention pour les jeunes peuplements, selon une convention passée avec le Canton pour la période 2012 à 2015.

#### 48 Prélèvements sur les réserves

- 2.1 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2012	2012	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300.00	0.00	0.0
Fonds spécial pour risque de tournées en faveur du Théâtre de Vidy	250'000	250'000.00	0.00	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	4'566'500	2'538'519.58	-2'027'980.42	-44.4
Fonds de réserve PDLASV	0	871'973.05	871'973.05	-
Fonds des SiL	6'865'300	5'934'958.44	-930'341.56	-13.6
Fonds de réserve pour l'assainissement de la CPCL	100'000'000	100'000'000.00	0.00	0.0
<b>Total</b>	<b>111'705'100</b>	<b>109'618'751.07</b>	<b>-2'086'348.93</b>	<b>-1.9</b>

Les résultats d'exploitation des unités budgétaires du Service d'assainissement liées à l'épuration des eaux ont entraîné un recours moindre que prévu au fonds de péréquation de la STEP.

Un montant non budgétisé de 0.9 million de francs a été prélevé sur le fonds de réserve PDLASV (Principes directeurs de l'Action sociale vaudoise) pour le financement du personnel administratif supplémentaire 2012;

ce prélèvement est compensé par une attribution de 0.6 million de francs à ce fonds en vue du financement 2013, conformément aux instructions reçues du DSAS.

Aux Services industriels, la diminution s'explique, d'une part, au Service de l'électricité, par deux prélèvements, un sur le Fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité d'un montant de 3.6 millions de francs (4.2 millions au budget) et un de 0.7 million sur le Fonds de réserve et de renouvellement de Lavey (1.8 million au budget) et, d'autre part, au Service du gaz et du CAD, par un prélèvement non budgété de 0.7 million de francs sur le fonds de réserve et de renouvellement du CAD.

## 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	141'547'791.88	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	10'951'205.52	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		724'377.90
Prêts et participations permanentes	792'838.00	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	7'107'650.13	
Subventions et recettes pour investissements		14'481'564.71
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		360'554.98
<b>Investissements nets</b>		<b>144'832'987.94</b>
Sous-total	<u>160'399'485.53</u>	<u>160'399'485.53</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	144'832'987.94	
Amortissement du patrimoine administratif		116'394'756.51
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	79'792'964.57	
Diminution des provisions	93'176'737.83	
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>201'407'933.83</b>
	<u>317'802'690.34</u>	<u>317'802'690.34</u>

Les dépenses nettes d'investissements 2012 se sont établies à 144.8 millions de francs, soit 11.7 millions de francs au-dessous du chiffre prévu au budget (156.5 millions).

Du fait du coût brut de l'assainissement de la CPCL (182.5 millions de francs). Il en résulte une insuffisance d'autofinancement des investissements de 201.4 millions de francs qui a ainsi contribué à augmenter la dette bancaire brute de 222.9 millions de francs dont 182.5 pour la CPCL.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2012 :

	<b>Dépenses 2012</b>	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>
	<i>(en millions de francs)</i>	
<b><u>Sécurité publique et sports</u></b>		
Réfection, amélioration et remplacement d'équipements à Bellerive-Plage	5.1	5.8
<b><u>Culture et logement</u></b>		
Entretien des bâtiments des patrimoines financier et administratif	2.3	2.2
Rénovation et extension de l'Opéra de Lausanne	13.3	8.0
<b><u>Travaux</u></b>		
Aménagement et équipement des plates-formes du vallon du Flon	3.2	2.5
Aménagement de la route de contournement de la Sallaz	2.8	4.1
Rénovation et extension de la voirie	5.9	5.9
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	2.1	1.9
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	6.8	7.6
Réfection de la galerie de Jor-Jaman et d'une conduite sur les hauts des Avants	4.5	2.0
Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois	2.0	2.0
<b><u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u></b>		
Réfection et agrandissement du collège de Villamont	6.0	6.4
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	3.7	4.4
Réaffectation et agrandissement du Temple de St-Luc en maison de quartier	2.6	5.5
<b><u>Services industriels</u></b>		
Remplacements et extensions ordinaires	21.8	21.8
Renouvellement du réseau de distribution électrique	14.4	8.4

### **2.3 Plafond d'endettement**

Rappelons que le préavis N° 2011/44 fixe le plafond d'endettement net à 2.4 milliards de francs. L'endettement net a évolué de 2011 à 2012 de 1'948.0 millions de francs à 2'149.4 millions de francs, soit une augmentation de 201,4 millions de francs. Pour information la dette bancaire brute a évolué de 2'334.1 millions de francs à 2'557.0 millions de francs, soit une augmentation de 222,9 millions de francs.

### **2.4 Bilan général**

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

**ACTIF**

**112 Impôts à encaisser** *fr.* 158'975'057.64

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2012 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2012 mais non encore encaissés au 31 décembre 2012.

**115 Débiteurs** *fr.* 161'831'979.52

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2012.

**120 Titres** *fr.* 22'454'755.51

La hausse de ce poste provient des augmentations de capital de la société SI-REN (+ 3 millions de francs) et de la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) (+ 5 millions de francs).

**123 Immeubles** *fr.* 303'939'070.65

L'augmentation de ce poste par rapport à 2011 (+ 4.3 millions de francs) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2012.

**13 Actifs transitoires** *fr.* 62'858'294.39

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2012 encaissés au début 2013. Un montant de 3'389'550 francs correspondant à des avances versées en 2012 sur la subvention de 2013 du Théâtre de Vidy est inclus dans cette position.

**Patrimoine administratif** *fr.* 1'597'609'573.62

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		1'569'169
Investissements bruts		160'399
Transfert du patrimoine financier (forêt)		2
		1'729'570
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements :	15'566	
– Amortissements	116'395	131'961
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>		<b>1'597'609</b>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** *fr.* 1'204'820'984.53

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes** **fr. 352'434'731.42**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Depuis l'exercice sous revue, l'évaluation des participations dans Romande Energie Holding SA et EOS Holding SA se fait sur la base des valeurs substantielles de ces sociétés telles qu'elles ressortent des comptes annuels de Romande Energie Holding SA.

**16 Subventions d'investissements** **fr. 15'660'062.92**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **fr. 24'693'794.75**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

**19 Découvert** **fr. 749'404'638.76**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	669'612
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2012	79'793
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<u>749'405</u>

**PASSIF**

**21 Dettes à court terme** **fr. 309'100'000.00**

Cette position englobe l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois. 160 millions de francs concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts et donc non exposés à un risque de variation de taux d'intérêts.

**22 Dettes à moyen et à long termes** **fr. 2'247'850'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2012, les opérations suivantes ont été réalisées :

	<b>Montant</b>	<b>Intérêt nominal %</b>	<b>Durée</b>
<b>Emprunts effectués</b>			
Caisse de pensions	182'400'000	3.5000	2012 - 2052
Emprunt public	100'000'000	1.2500	2012- 2024
Banque	50'000'000	2.1400	2012 - 2019
<b>Total</b>	<b>332'400'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Emprunt public	150'000'000	2.5000	2003 - 2012
Emprunt public	150'000'000	3.0000	2003 - 2012
Banque *	10'000'000	1.9700	2011 - 2020
<b>Total</b>	<b>310'000'000</b>		
Variation des emprunts consolidés	22'400'000		

\* Emprunt à taux flottant (ATF renouvelable) combiné avec un swap de taux à 10 ans, transféré dans les dettes à court terme

**232 Fondations** **fr. 2'071'522.37**

**233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique** **fr. 35'549'291.97**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

**24 Provisions** **fr. 87'889'841.30**

Ce poste n'enregistre pas de mouvements significatifs en 2012.

**25 Passifs transitoires** **fr. 96'004'666.95**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2012 ou des recettes perçues d'avance. L'augmentation de 5.5 millions de francs s'explique par la comptabilisation, dans ce poste, de 4 millions au titre de participation aux entreprises de transports 2012 et 4 millions au titre de correctif pour le décompte final de la facture sociale 2012.

**28 Fonds de renouvellement et réserve** **fr. 158'693'325.84**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. La très forte diminution de ce poste (- 93.2 millions de francs) s'explique par un prélèvement de 100 millions pour l'assainissement de la CPCL, légèrement compensé par les attributions nettes des Services industriels (+ 4.5 millions) et les attributions de 2.7 millions aux divers fonds d'Eauservice.

### 3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2013/14 de la Municipalité, du 11 avril 2013;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver les comptes de 2012 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2013/14, du 11 avril 2013.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint :  
Sylvain Jaquenoud

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan